



L'écoconduite

L'écoconduite est un comportement de conduite citoyen permettant de réduire sa consommation de carburant (jusqu'à 15% d'économie), de limiter l'émission de gaz à effet de serre, responsable du réchauffement climatique, et de réduire le risque d'accident (de 10 à 15 %).

Quels sont les enjeux nationaux ?

En 2005, la France a émis 553 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES), réduisant ainsi les émissions brutes françaises de 2% entre 1990 et 2005. Cependant, dans la même période, les émissions des transports ont augmenté de 22 %.

Face à cette situation, **la France s'est fixée comme objectif de réduire de 20 % sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre liées aux transports.**

Aujourd'hui, 80 % des déplacements de personnes se font en voiture, 10% en train et 5,5% en avion.

Dans le domaine des transports, les véhicules particuliers sont responsables de plus de la moitié des émissions de CO₂ (gaz à effet de serre) et les ¾ de ces émissions correspondent à des trajets de moins de 100 km (les véhicules utilitaires légers représentent 17% des émissions, les poids-lourds 26% et les deux-roues 0,7%).

Des progrès techniques sur les véhicules devraient être réalisés par les constructeurs, progrès qui se diffuseront sur l'ensemble du parc automobile en circulation d'ici 2020, pour faire passer les émissions moyennes de GES de 176g de CO₂/km à 130g de CO₂/km. Toutefois, **les automobilistes, par leur comportement et leur style de conduite ont également un rôle à jouer** pour réduire leur consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.

L'écoconduite : un intérêt national mais également individuel

En pratiquant l'écoconduite, un automobiliste limite l'impact de ses déplacements sur l'environnement, mais il peut également :

- x **consommer jusqu'à 40% de carburant de moins qu'un conducteur pratiquant une conduite dite sportive ou nerveuse** ; en économisant un à deux litres de carburant pour 100 km parcourus il peut réaliser de substantielles économies (s'il effectue 15 000 km par an l'économie peut facilement atteindre 300 € pour un véhicule diesel avec un prix au litre du gasoil à 1,25 €, et un peu plus de 400 € par an avec un véhicule à essence et un prix du super sans plomb à 1,35 € - tarifs du carburant en mars 2008) ;

- x **réduire les coûts d'entretien de son véhicule** du fait d'une conduite plus souple et douce car il ménage la mécanique et les pneumatiques ; l'économie peut se chiffrer en plusieurs milliers d'euros sur toute la durée de vie du véhicule, en tenant compte uniquement de l'usure des pneumatiques et des freins ;
- x **réduire son risque d'accident de 10 à 15 % en moyenne** en disposant d'un véhicule mieux entretenu et en diminuant son stress au volant par la pratique d'une conduite plus anticipative, plus souple et plus douce.

L'écoconduite nécessite d'anticiper, en laissant souvent de côté certaines idées préconçues. Cela passe par :

- la préparation de ses déplacements,
- la préparation de son véhicule,
- et la pratique d'un style de conduite différent.

BISON FUTÉ, en liaison avec l'ADEME, vous recommande d'anticiper vos déplacements

Cela commence par le choix du mode de transport le plus adapté à votre besoin et la préparation de votre déplacement.

✓ **Changez vos habitudes de transport**

➤ **pour des trajets courts :**

De nombreux trajets quotidiens ont lieu en ville (souvent dans les embouteillages) et sont en général courts (40% d'entre eux font moins de deux kilomètres). Ils engendrent une usure plus rapide du moteur et une surconsommation de l'ordre de 30 à 35 % sur les deux premiers kilomètres qui sont également les plus polluants.

Pour vos déplacements quotidiens, essayez dans la mesure du possible :

- de marcher à pied,
- de prendre la bicyclette ; certains vélos sont dotés d'une assistance électrique divisant l'effort pour pédaler par deux,
- d'utiliser des scooters électriques qui sont silencieux et non polluants : attention toutefois à prendre des leçons de conduite avant leur utilisation si vous n'avez pas l'habitude de manier ce type d'engin, soyez prudents !
- d'utiliser, si vous en avez la possibilité, les transports en commun qui génèrent moins de stress pour leurs utilisateurs que la conduite en voiture,
- de pratiquer le co-voiturage ou l'auto-partage (dans certaines grandes villes, l'auto-partage permet à ses adhérents de disposer d'un véhicule neuf et entretenu sur un simple appel téléphonique pour quelques heures ou quelques jours),
- de choisir le moment de votre déplacement (pour éviter les heures les plus chargées),
- de regrouper vos « petits » déplacements.

➤ **pour les trajets longs, des alternatives à la voiture existent :**

Lorsque l'on est seul ou deux à voyager, le train revient moins cher que l'utilisation d'une voiture particulière. Ce mode de transport est plus sûr, beaucoup moins fatiguant et peu polluant.

✓ **Pour ceux qui sont contraints à utiliser leur véhicule, préparez votre déplacement :**

- **étudiez tout votre itinéraire**, y compris votre trajet final, à partir de cartes à différentes échelles. Utilisez un calcul d'itinéraire et évaluez le temps de parcours à l'avance, en intégrant des pauses toutes les deux heures. Surestimez légèrement la durée du trajet, vous aurez ainsi l'impression d'être légèrement en avance et vous pourrez adopter plus facilement une conduite économique.
- **prenez connaissance des conditions de circulation et de trafic** : choisissez suffisamment à l'avance le bon jour et la bonne heure pour partir. En période de grandes migrations par exemple, préférez le dimanche au samedi pour effectuer votre trajet. Renseignez-vous sur les problèmes de circulation attendus (travaux, manifestations...).
- **renseignez vous à l'avance sur votre point de stationnement en ville notamment** : vous gagnerez du temps et éviterez de rallonger inutilement votre trajet en cherchant une place pour vous garer.

BISON-FUTÉ en liaison avec l'ADEME, vous recommande de préparer votre véhicule avant votre déplacement

✓ **Faites contrôler régulièrement par des professionnels l'état général de votre véhicule et notamment :**

- la pression et l'état des pneus : vérifiez la pression au moins une fois par mois et avant tous les grands trajets car des pneus sous-gonflés entraînent une augmentation de la résistance au roulement et donc une surconsommation de carburant de 2,4 % par 0,5 bars, ainsi qu'un échauffement dangereux pour la sécurité (risque d'éclatement) ;
- le filtre à air (un filtre à air bouché c'est 10% de carburant consommé en plus et une surémission de polluants) ;
- le filtre à carburant ;
- la climatisation ;
- le niveau de pollution du véhicule...

BISON-FUTÉ vous rappelle que le niveau de pollution des véhicules est vérifié lors du contrôle technique périodique, mais qu'il peut également être contrôlé à tout moment par les forces de l'ordre. Un véhicule non conforme peut faire l'objet d'une contravention de 3ème classe et être immobilisé sur place.

N'oubliez pas, pour votre sécurité, de faire également vérifier l'éclairage, la batterie, les différents niveaux (eau, lave-glace, huile...), le circuit de refroidissement, les essuie-glaces, les freins... Une vidange réalisée dans les temps, c'est moins de consommation, de meilleures performances et un moteur qui s'use moins.

Un véhicule bien entretenu et bien réglé est un gage de sécurité, il consomme et pollue moins (jusqu'à 10% de consommation de carburant en moins et 20% de pollution en moins), a une durée de vie supérieure et rend sa revente éventuelle plus aisée.

(pour plus d'informations voir le site de l' ADEME :
<http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/voiture/rub2.htm>)

- ✓ **Si vous choisissez d'entretenir vous-même votre véhicule**, déposez vos déchets (huiles de vidanges, batteries ou pneumatiques...) dans des points de collectes spécialisés (déchetterie ou chez un professionnel qui en assurera le recyclage), car ces déchets peuvent être dangereux et polluants.

Retrouver les prévisions de circulation et l'état du trafic en temps réel sur : www.bison-fute.gouv.fr
ainsi que la version anglaise du site Bison Futé sur : <http://www.bison-fute.gouv.fr/diri/Accueil.do?langue=en>

✓ **Supprimer toute charge inutile pour consommer moins :**

Démontez les galeries, coffres de toit, porte vélos... après utilisation, car ils occasionnent une surconsommation de 10 à 20 % de carburant.

BISON-FUTÉ vous recommande d'adopter un style de conduite économe

La pratique de l'écoconduite est tout à fait adaptée aux véhicules mis en circulation depuis 1990 compte tenu notamment des progrès réalisés en matière de motorisation.

✓ **Au démarrage du véhicule :**

- **n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lors de la mise en route du moteur.** Les moteurs à injection mis en service depuis 1990 sont conçus pour utiliser une quantité de carburant bien définie et pour démarrer sans avoir besoin d'appuyer sur la pédale d'accélération.
- **abstenez-vous de faire chauffer le moteur à l'arrêt**, même par temps froid, mais sollicitez le avec douceur lors des 5 premiers kilomètres.

✓ **Durant le trajet, adoptez une conduite anticipative :**

- **prenez la vitesse supérieure autour de 2500 tours/minutes pour un véhicule à essence et autour de 2000 tours/minutes pour un véhicule diesel :** évitez les sur-régimes et conduisez au bon régime moteur. Aidez-vous du compte-tour si votre véhicule en est équipé, sinon fiez-vous au bruit du moteur. Ne pas pousser le régime moteur peut faire économiser jusqu'à 20% de carburant ;
- **maintenez une vitesse constante** dans la mesure du possible en évitant les à-coups (successions de freinages et de fortes accélérations qui peuvent entraîner une surconsommation de 20 à 40%) ;
- **respectez les limitations de vitesses :** si tous les automobilistes respectaient les limitations de vitesse, l'économie en carburant s'élèverait à 6,5 % par an en France ;
- **utilisez le frein moteur** et rétrogradez dans les zones de ralentissement ; respectez les distances de sécurité, vous éviterez ainsi les freinages et accélérations brusques ;
- **ne conduisez pas au point mort :** cette pratique dangereuse ne permet pas, contrairement aux idées reçues, d'économiser du carburant. **Lâchez plutôt l'accélérateur en laissant votre véhicule avancer avec une vitesse enclenchée ;** dans cette situation, l'injection est coupée et votre consommation nulle ;
- **coupez votre moteur en cas d'arrêt prolongé :** l'arrêt-redémarrage d'un véhicule consomme moins de carburant que de laisser tourner le moteur au ralenti plus de 20 secondes ;
- **restez à l'écoute de l'information routière en temps réel :** elle peut faciliter votre déplacement en vous permettant **d'éviter les encombrements, de réduire vos temps de parcours** et donc de diminuer votre consommation de carburant.

- ✓ **Limitez si possible l'utilisation des équipements électriques (consommateurs eux aussi de carburant) :**
 - **n'abusez pas de la climatisation** mais limitez son utilisation aux périodes de canicule, préférez la ventilation par temps doux (l'écart maximum entre la température intérieure et extérieure ne doit pas excéder 5°C) : les véhicules climatisés consomment en moyenne sur une année 5 % de carburant de plus que ceux qui ne le sont pas ;
 - **éteignez la fonction dégivrage de la lunette arrière** quand elle n'est plus nécessaire ;
 - **mettez vos essuies-glaces en mode alternatif** lorsqu'il pleut et que le véhicule est à l'arrêt à un feu par exemple.
- ✓ **Evaluez votre consommation de carburant et utilisez les outils à votre disposition si votre véhicule en est équipé (instrumentation de bord) :**
 - le compte-tours et l'indicateur de consommation de carburant instantanée ;
 - le régulateur, le limiteur ou la fonction surveillance de vitesse de votre véhicule...

Au moment du renouvellement de votre véhicule, **BISON FUTÉ** en liaison avec l'ADEME vous recommande

- ✓ **d'évaluer précisément vos besoins avant de renouveler votre véhicule.**
La possession d'un véhicule a un coût relativement important qui inclut l'acquisition du véhicule (et sa dépréciation), l'assurance, l'entretien, les carburants, les péages...
- ✓ **de réfléchir au mode de transport le plus pratique et le plus économique pour vous.** Il est parfois plus intéressant de louer un véhicule sur une courte ou moyenne durée plutôt que d'investir dans un véhicule nécessitant un budget relativement important.
- ✓ **si vous choisissez de racheter un véhicule, de comparer les consommations en carburant et les émissions de CO₂ des véhicules sur le marché.**
Pour vous aider à choisir, consultez le site de l'ADEME ci-dessous : aide au choix d'un véhicule faiblement émetteur de CO₂ .
<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=13712&m=3&catid=20430>

Pour en savoir plus :

Faisons vite, ça chauffe : <http://www.faisonsvite.fr/>

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12618>

<http://www.treatise.eu.com/UserFiles/Conduite%20economique.pdf>

Sources :

- l'ADEME,
- le document récapitulatif des tables rondes du Grenelle de l'environnement

Fiche établie en partenariat avec l'ADEME



Retrouver les prévisions de circulation et l'état du trafic en temps réel sur : www.bison-fute.gouv.fr
ainsi que la version anglaise du site Bison Futé sur : <http://www.bison-fute.gouv.fr/diri/Accueil.do?langue=en>